



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E195160

VALABLE JUSQU'AU 10/07/2024

ÉDITÉ LE 15/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/11/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 878 842 665 00019

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 2036388

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 194040430 B 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 194040430 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CONCEPT RENOVATION

33 AV BEAUSEJOUR
94370 SUCY EN BRIE

Téléphone : 06 27 05 02 80

Portable : 06 27 05 02 80

Fax :

Site Internet :

E-mail : conceptrenovation.np@gmail.com

Responsabilité légale :

PLOSNITA NICOLAE GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	11/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/07/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/07/2023
o Ventilation mécanique	11/07/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/07/2023
o Fenêtres de toit	11/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/07/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	11/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/07/2023
o Isolation des combles perdus	11/07/2023
o Isolation des planchers bas	11/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.